



# PARC DES INDUSTRIES ARTOIS-FLANDRES

## SIZIAF - BUDGET PRIMITIF 2024

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

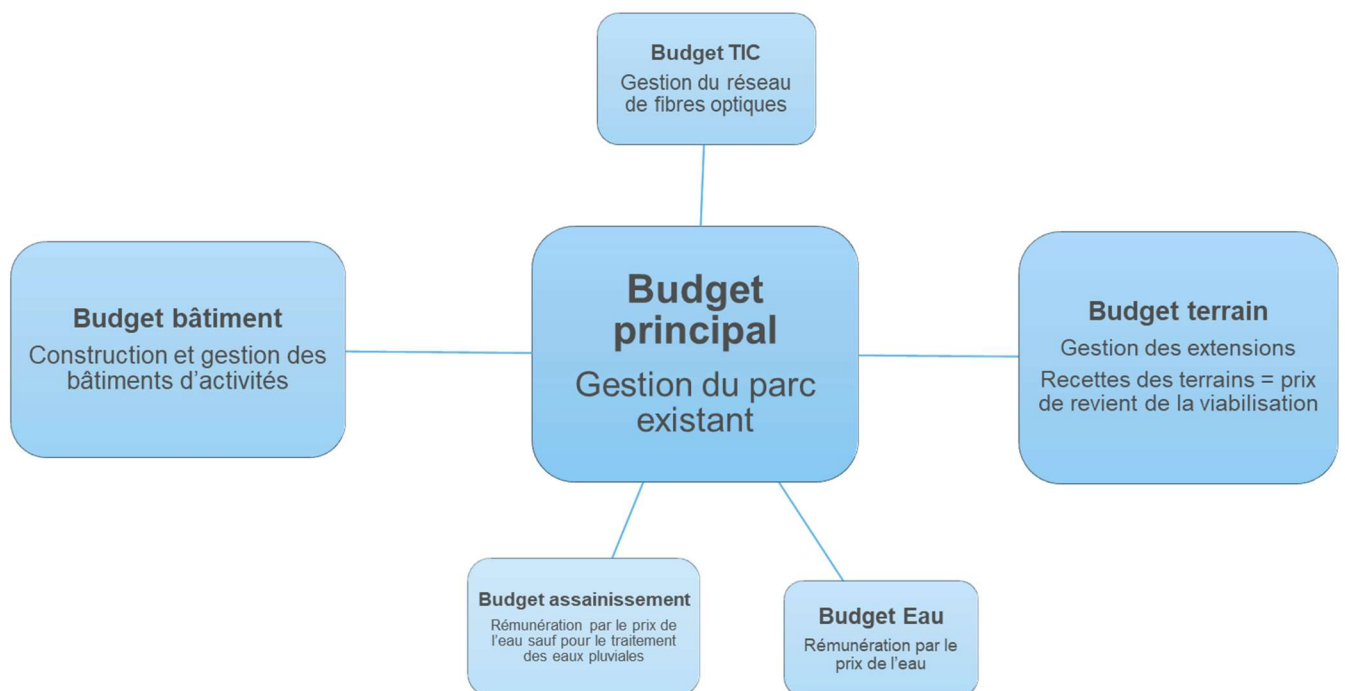
(Article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales)

Le Syndicat mixte du Parc des industries Artois-Flandres, dit « SIZIAF », est un établissement public qui a en charge la gestion, l'aménagement et la commercialisation d'un parc industriel de 460 hectares implantée sur les deux territoires de DOUVRIN et BILLY-BERCLAU.

Sa structure juridique est de type « syndicat mixte fermé », composé des deux communautés d'agglomération de BETHUNE-BRUAY (CABBALR – Communauté d'Agglomération Béthune Bruay Artois-Lys Romane) et de LENS-LIEVIN (CALL – Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin).

Le budget primitif retrace, dans le respect des principes budgétaires, l'ensemble des dépenses et des recettes prévues et autorisées, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024.

Le syndicat mixte SIZIAF compte 5 budgets : un budget principal et 5 budgets annexes articulés comme suit :



Le budget primitif du SIZIAF est établi en lien avec le rapport d'orientation budgétaire présenté au comité syndical le 7 février 2024.

## Rappel du contexte du DOB 2024 :

Les orientations budgétaires 2024 prennent en compte la diminution de reversement de fiscalité liée aux réformes fiscales des dernières années (Diminution de moitié des bases de CFE des établissements industriels en 2021 et suppression de la CVAE à partir de 2023). Elles intègrent également les travaux d'aménagement et de bâtiment à réaliser sur la bande Ouest pour finaliser la reconversion du site avec la création d'un pôle de vie. Ce programme d'investissement est possible grâce aux ventes de terrain réalisées en 2023 et aux ventes prévues en 2024 et 2025.

Les frais liés à la gestion du Parc sont en partie financés par les recettes de loyers en compensation de la diminution des recettes de fiscalités.

### I – LE BUDGET PRINCIPAL :

#### a) La section de fonctionnement :

La section de fonctionnement se rapporte à la gestion du Parc des industries Artois-Flandres.

- Les dépenses réelles de fonctionnement 2024 : 2.03 M€

Les dépenses réelles de fonctionnement (DRF) se rapportent à l'entretien des espaces publics ainsi qu'aux frais généraux de siège.

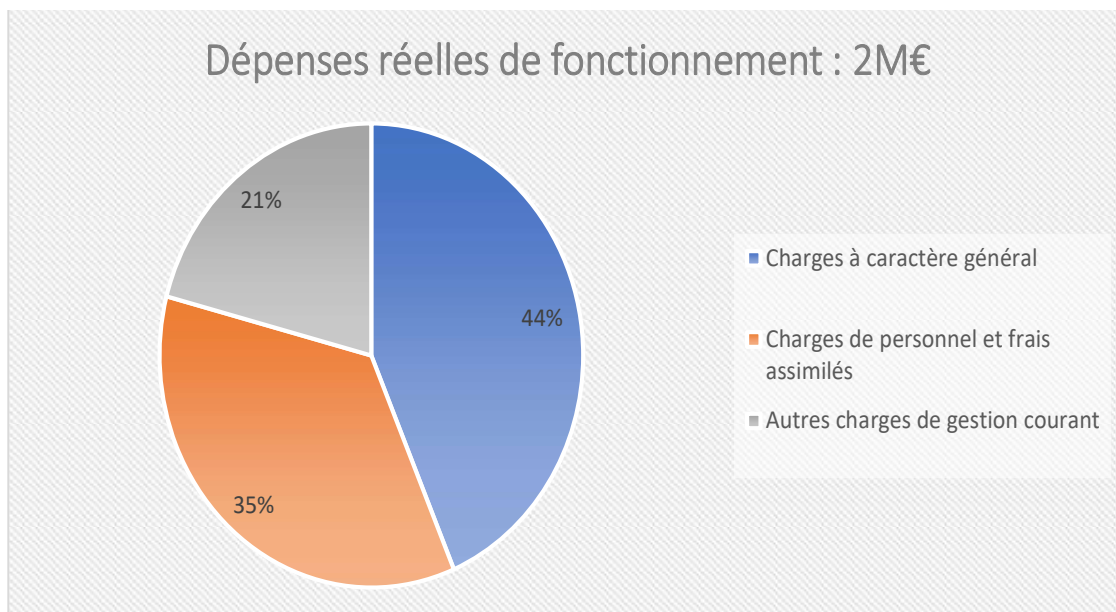
Elles sont constituées :

- Des charges à caractère général : entretien des espaces verts, des voiries, de l'éclairage public, du mobilier urbain, Surveillance du parc, Fonctionnement du siège,
- Des charges de personnel
- D'autres charges de gestion courante : taxe foncière, de la taxe sur les ouvrages hydrauliques, participation à l'entretien des eaux pluviales

		<b>CFU 2023</b>	<b>BP 2024</b>
011	Charges à caractère général	829 986	884 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	693 763	718 000
65	Autres charges de gestion courante	545 407	423 302
66	Charges financières	0	0
67	Charges exceptionnelles	0	0
	<b>Total</b>	<b>2 069 156</b>	<b>2 025 302</b>

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 2.03 M€ soit en légère diminution (-2%) par rapport au réalisé 2023.

Les principaux postes de dépenses sont les charges à caractère général (44% des DRF), et les charges de personnel (35% des DRF).



- Les charges à caractère général :

Les charges à caractère général se chiffrent à 0.9 M€, soit +7% par rapport au réalisé 2023, hausse qui s'explique par le contexte inflationniste qui impacte tous les postes de dépenses.

- Les charges de personnel :

Ce chapitre établi à 0.7 M€ (9 agents) est en hausse de 3.5% par rapport au réalisé 2023, afin de tenir compte de la revalorisation du point d'indice et des évolutions indiciaires des agents.

- Autres charges de gestion courante :

Ce poste prend en charge principalement les frais de gestion des eaux pluviales (0.3 M€ en 2024), en nette diminution cette année (-31%), suite à la renégociation des tarifs liés au renouvellement du contrat de Délégation de Service Public pour l'assainissement.

- Les recettes réelles de fonctionnement 2024 : 2.16 M€

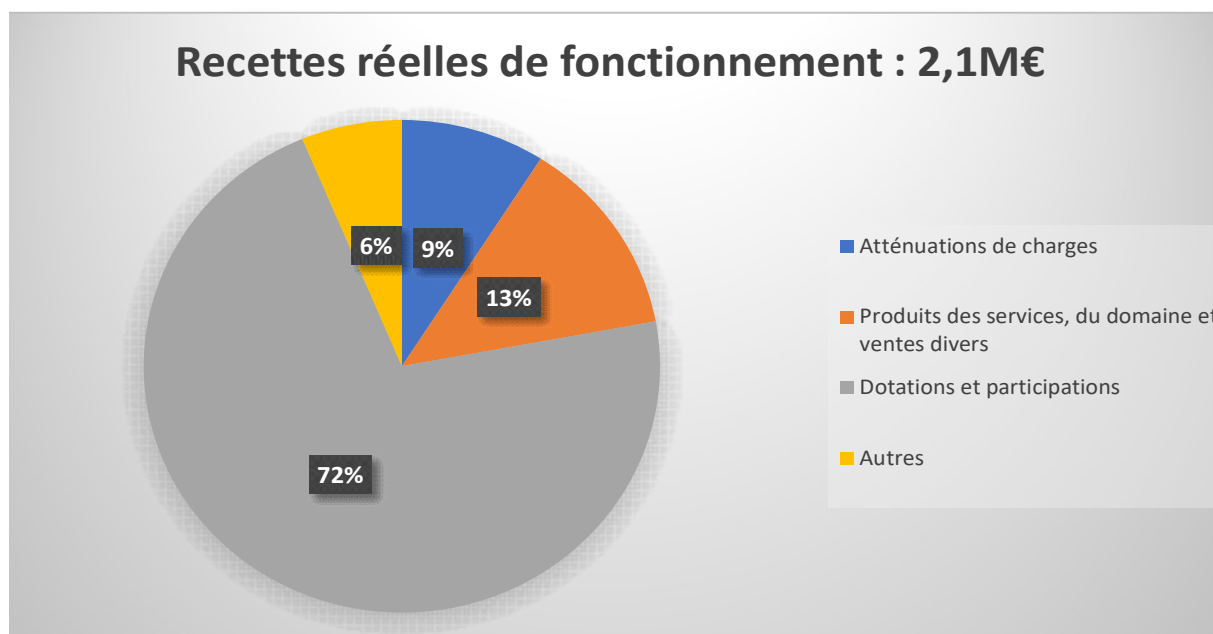
Les recettes de fonctionnement enregistrent diverses dotations et participations, des atténuations de charges et autres produits des services et de gestion courante.

		<b>CFU 2023</b>	<b>BP 2024</b>
013	Atténuation de charges	197 664	195 000
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	287 352	280 824
73	Impôts et taxes	327	0
74	Dotations et participations	1 770 962	1 543 270
75	Autres produits de gestion courante	762 550	136 001
77	Produits exceptionnels	412	0
	<b>Total</b>	<b>3 019 267</b>	<b>2 155 095</b>

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 2.16 M€ en 2024.

Les principaux postes de recettes sont le reversement de fiscalité par la CABBALR (1.54 M€), la participation des budgets annexes aux frais de personnel (0.28 M€), et le remboursement des salaires des agents en autorisation spéciale d'absence (0.2 M€), soit un total de 2.02 M€, en diminution de 11% par rapport au réalisé 2023.

Cette baisse - principalement fiscale, s'explique par la suppression de la CVAE en 2023.



○ Les atténuations de charges :

Les atténuations de charges concernent les charges de personnel, à savoir des remboursements de salaires et charges associés (0.2 M€), pour des agents qui bénéficient de mise à disposition à temps complet dans le cadre du régime des autorisations spéciales d'absences (2 agents).

○ Produits des services, du domaine et ventes divers :

Ce poste procède d'une refacturation d'une partie des frais de personnel aux différents budgets annexes (0.28 M€).

○ Dotations et participations :

L'article 8 des statuts, se rapportant au financement du syndicat, précise que le SIZIAF bénéficie d'un reversement de 47% du produit de la fiscalité locale directe professionnelle au titre de la Contribution Economique Territoriale perçue l'année précédant l'établissement du budget et provenant des différentes entreprises installées dans le périmètre de la zone industrielle Artois-Flandres.

En 2024, ce reversement de fiscalité par la CABBALR est établi à 1.54 M€, en diminution de 13% par rapport au réalisé 2023. Ce poste constitue la principale contribution (72% des RRF).

○ Autres :

Ce poste enregistre les reversements des excédents de fonctionnement des budgets annexes M57 vers le budget principal (contribution à l'autofinancement).

- Le résultat attendu en 2024 :

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations réelles	2 025 302	2 471 772
Opération d'ordre	1 391 112	1 271 643
Virement à la section d'investissement	<b>327 001</b>	
<b>Total</b>	<b>3 743 415</b>	<b>3 743 415</b>

Le résultat de fonctionnement attendu de 327 001 € contribue à l'autofinancement des investissements.

b) La section d'investissement – Dépenses : 4.51 M€.

La section d'investissement se rapporte aux opérations d'équipement, aux versements de subventions d'équipement, aux versements d'avances remboursables au budget annexe Terrains, aux opérations d'ordre (mouvements patrimoniaux).

- Les dépenses d'équipement :

Les dépenses d'équipement s'élèvent à 1.48 M€, comme suit :

- Travaux : 1.34 M€ ;
- Etudes : 0.10 M€ ;
- Biens renouvelables : 0.04 M€.

- Les subventions d'équipement :

Les subventions d'équipement versées aux entreprises s'établissent à 0.59 M€ en 2024 (en diminution – pour rappel 20 M€ ont été versés de 2020 à 2023 dans le cadre du projet ACC).

Ces dépenses se décomposent en opérations, comme suit :

Opérations d'investissement	Propositions nouvelles BP 2024	Reports	Propositions + Reports
Sur le Parc existant (Budget principal)			
Travaux d'équipement et frais d'études	- 1 055	1 440 306	1 439 251
- Rénovation Eclairage public (0.7M€)			
- Rénovation Pont RN47 (0.1M€)			
- Vidéoprotection (0.42M€)			
Acquisitions de biens	-	43 868	43 868
Subventions aux entreprises	- 519 816	1 105 966	586 150
<b>TOTAL</b>	<b>- 520 871</b>	<b>2 590 140</b>	<b>2 069 269</b>

- Les avances remboursables :

Les avances remboursables sont versées au budget annexe Terrains afin de participer au financement des travaux de viabilité dans ce budget (0.97 M€ en 2024).

- Les dépenses d'ordre :

Les opérations d'ordre se rapportent aux mouvements du patrimoine (essentiellement des amortissements d'immobilisations corporelles) et participent à l'autofinancement dégagé (1.47 M€ en 2024).

Total des dépenses d'investissement : 4 508 253 €.

c) La section d'investissement – Recettes : 4.51 M€.

Recettes d'investissement	Propositions nouvelles BP 2024	Reports	Propositions + reports
Opérations réelles	0	0	0
Opérations d'ordre	1 591 112	-	1 591 112

Excédent antérieur reporté	1 518 861	-	1 518 861
Virement de la section de fonctionnement	327 001	-	327 001
Excédent de fonctionnement capitalisé	1 071 279	-	1 071 279
<b>TOTAL</b>	<b>4 508 253</b>	<b>0</b>	<b>4 508 253</b>

Le financement de la section d'investissement est assuré par :

- Excédent de fonctionnement (2023) capitalisé : 1.07 M€ ;
- Virement de la section de fonctionnement : 0.33 M€ ;
- Excédent antérieur (2023) reporté : 1.52 M€ ;
- Les recettes d'ordre : 1.59 M€ ;
- TOTAL : 4.51 M€.

## II – LES BUDGETS ANNEXES M57 :

Les budgets annexes sont au nombre de 5 : trois de type M57 (budgets annexes Bâtiments, Tic et Terrains) et deux de type M49 (budgets Assainissement et Eau potable). L'ensemble de ces budgets sont assujettis à la TVA (votés hors taxes).

### a) Le budget annexe Bâtiments :

Ce budget gère l'ensemble du parc immobilier du SIZIAF, à savoir 7 bâtiments en location représentant une superficie de 19243 m<sup>2</sup>.

- Section de fonctionnement 2024 : 1.83 M€
  - Le résultat attendu en 2024 :

Section de fonctionnement	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles	733 770	1 722 242
Opération d'ordre	340 000	109 000
Virement à la section d'investissement	<b>757 472</b>	
<b>Total</b>	<b>1 831 242</b>	<b>1 831 242</b>

Le résultat de fonctionnement attendu de 757 472 € contribue à l'autofinancement des investissements.

- Section d'investissement 2024 - Dépenses : 2.49 M€

Dépenses d'investissement	Propositions nouvelles BP 2024	Reports	Propositions + reports
Opérations réelles (construction Pôle de vie)	989 593	987 749	1 977 342
Opérations d'ordre	509 000	-	509 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 498 593</b>	<b>987 749</b>	<b>2 486 342</b>

- Section d'investissement 2024 - Recettes : 2.49 M€

<b>Recettes d'investissement</b>	<b>Propositions nouvelles BP 2024</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions + reports</b>
Opérations réelles	0	0	0
Opérations d'ordre	740 000	-	740 000
Excédent antérieur reporté	988 870	-	988 870
Virement de la section de fonctionnement	757 472	-	757 472
<b>TOTAL</b>	<b>2 486 342</b>	<b>0</b>	<b>2 486 342</b>

b) Le budget annexe Tic :

Ce budget gère le réseau de télécommunication en fibre optique du Parc Artois-Flandres.

- Section de fonctionnement 2024 : 0.11 M€
  - Le résultat attendu en 2024 : néant (pas nouveaux travaux en 2024).

<b>Section de fonctionnement</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations réelles	113 464	113 464
Opération d'ordre	0	0
Virement à la section d'investissement	<b>0</b>	
<b>Total</b>	113 464	113 464

- Section d'investissement 2024 - Dépenses : 0.08 M€

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>Propositions nouvelles BP 2024</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions + reports</b>
Opérations réelles (réseaux câblés)	0	82 327	82 327
Opérations d'ordre	0	-	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>82 327</b>	<b>82 327</b>

- Section d'investissement 2024 - Recettes : 0.08 M€

<b>Recettes d'investissement</b>	<b>Propositions nouvelles BP 2024</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions + reports</b>
Opérations réelles	0	0	0
Opérations d'ordre	0	-	0
Excédent antérieur reporté	82 327		82 327
<b>TOTAL</b>	<b>82 327</b>	<b>0</b>	<b>82 327</b>

c) Le budget annexe Terrains :

Ce budget gère selon une comptabilité de stocks, l'achat et l'aménagement des terrains du domaine privé du SIZIAF, destinés à la commercialisation.

- Section de fonctionnement 2024 : 15.02 M€

<b>Section de fonctionnement</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations réelles Dépenses : Requalification Bande ouest + Rue de Budapest Recettes : Subventions (Fonds friches et Département) + Ventes terrains aménagés	4 157 000	2 383 081
Opération d'ordre	10 859 817	12 633 737
<b>Total</b>	<b>15 016 819</b>	<b>15 016 819</b>

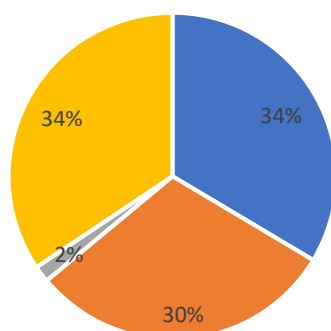
- Section d'investissement 2024 - Dépenses : 12.63 M€

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>Propositions nouvelles BP 2024</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions + reports</b>
Opérations réelles (remb. avances au budget principal)	0	-	0
Opérations d'ordre	12 633 737	-	12 633 737
<b>TOTAL</b>	<b>12 633 737</b>	<b>-</b>	<b>12 633 737</b>

- Section d'investissement 2024 - Recettes : 12.63 M€

<b>Recettes d'investissement</b>	<b>Propositions nouvelles BP 2024</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions + reports</b>
Opérations réelles (avances du budget principal)	967 341	-	967 341
Opérations d'ordre	10 859 817	-	10 859 817
Excédent antérieur reporté	806 579	-	806 579
<b>TOTAL</b>	<b>12 633 737</b>	<b>-</b>	<b>12 633 737</b>

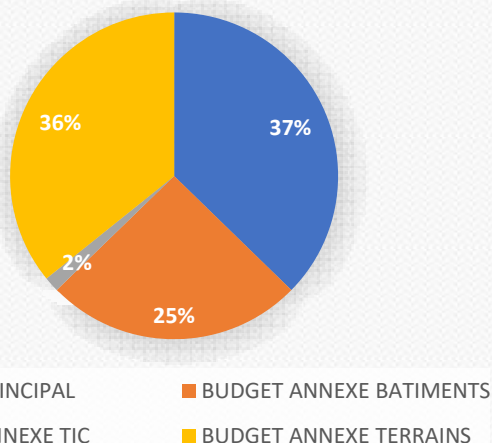
Dépenses réelles Budgets M57



- BUDGET PRINCIPAL
- BUDGET ANNEXE BATIMENTS
- BUDGET ANNEXE TIC
- BUDGET ANNEXE TERRAINS



### Recettes réelles Budgets M57



### III – LES BUDGETS ANNEXES M49 :

Les budgets « Assainissement » et « Eau potable » retracent la gestion des eaux usées (station d'épuration), ainsi que la distribution d'eau sur le parc.

#### d) Le budget annexe Assainissement :

Ce budget gère la station d'épuration du SIZIAF, ainsi que l'ensemble des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales sur le parc.

- Section de fonctionnement 2024 : 1.36 M€
  - Le résultat attendu en 2024 : néant (pas nouveaux travaux en 2024).

Section de fonctionnement	DEPENSES	RECETTES
Opérations réelles	1 214 528	1 353 528
Opération d'ordre	150 000	11 000
Virement à la section d'investissement	0	
<b>Total</b>	<b>1 364 528</b>	<b>1 364 528</b>

- Section d'investissement 2024 - Dépenses : 3.95 M€

Dépenses d'investissement	Propositions nouvelles BP 2024	Reports	Propositions + reports
Opérations réelles	439 000	3 498 061	3 937 061
Opérations d'ordre	11 000	-	11 000
<b>TOTAL</b>	<b>450 000</b>	<b>3 498 061</b>	<b>3 948 061</b>

- Section d'investissement 2024 - Recettes : 3.95 M€

Recettes d'investissement	Propositions nouvelles BP 2024	Reports	Propositions + reports
Opérations réelles	0	0	0
Opérations d'ordre	450 000	-	450 000
Excédent antérieur reporté	3 493 743	-	3 493 743

Virement de la section de fonctionnement de	0	-	0
Excédent de fonctionnement capitalisé	4 318	-	4 318
<b>TOTAL</b>	<b>3 948 061</b>	<b>0</b>	<b>3 948 061</b>

e) Le budget annexe Eau potable :

Ce budget gère le château d'eau du SIZIAF, ainsi que l'ensemble du réseau d'eau potable sur le parc.

- Section de fonctionnement 2024 : 0.69 M€
  - Le résultat attendu en 2024 :

<b>Section de fonctionnement</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Opérations réelles	451 154	683 796
Opération d'ordre	20 000	1 302
Virement à la section d'investissement	<b>213 944</b>	
<b>Total</b>	<b>685 098</b>	<b>685 098</b>

Le résultat de fonctionnement attendu de 213 944 € contribue à l'autofinancement des investissements.

- Section d'investissement 2024 - Dépenses : 0.54 M€

<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>Propositions nouvelles BP 2024</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions + reports</b>
Opérations réelles Rénovation Château d'eau (0.3M€)	307 642	226 996	534 638
Opérations d'ordre	1 302	-	1 302
<b>TOTAL</b>	<b>308 944</b>	<b>226 996</b>	<b>535 940</b>

- Section d'investissement 2024 - Recettes : 0.54 M€

<b>Recettes d'investissement</b>	<b>Propositions nouvelles BP 2024</b>	<b>Reports</b>	<b>Propositions + reports</b>
Opérations réelles	0	0	0
Opérations d'ordre	95 000	-	95 000
Excédent antérieur reporté	226 996	-	226 996
Virement de la section de fonctionnement	213 944	-	213 944
<b>TOTAL</b>	<b>535 940</b>	<b>0</b>	<b>535 940</b>